

## SALAIRES MENSUELS DES SACRISTAINS et ORGANISTES (40h/sem)

**A partir du 1er octobre 2021**

**Base : 203,99 %**

Nb d'heures par semaine	Base 100% Euros	Révisions quinquennales en fonction de l'expérience				
		0 an Euros	+ 5 ans Euros	+ 10 ans Euros	+ 15 ans Euros	+ 20 ans Euros

**Rémunération MENSUELLE à appliquer :**

Exemple donné pour un contrat à 1h/semaine

### SACRISTAIN

1 heure / sem	20,64	42,10	46,32	50,95	56,05	61,65
---------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

### (SACRISTAIN-)ORGANISTE non diplômé

1 heure / sem	22,04	44,95	49,42	54,40	59,83	65,82
---------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

### (SACRISTAIN-)ORGANISTE diplômé

1 heure / sem	22,74	46,38	51,01	56,12	61,73	67,90
---------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

### (SACRISTAIN-)ORGANISTE - Lauréat ou 1er prix d'orgue

1 heure / sem	24,13	49,23	54,15	59,57	65,52	72,07
---------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

### Méthode préconisée pour le calcul du montant annuel des employés

Ex : Sacristain sans ancienneté prestant 14h par semaine

42,10 € x 14 h par semaine x 12 mois = 7.072,80 €

Ex : Organiste diplômé prestant 5 h par semaine et ayant 11 années d'ancienneté (donc 2 quinquennales)

56,12 € x 5 h par semaine x 12 mois = 3.367,20 €

*Remarque : les montants de rémunération exprimés dans le tableau et repris dans les exemples de calcul ci-dessus sont des montants exprimés par mois et non par semaine. Il est donc normal qu'il n'y ait pas de facteur de multiplication du nombre de semaines sur le mois.*

**Ouvriers :** (nettoyeur.euse, base 40h/sem, adapté au 30/08/2021)

- Salaire horaire minimum garanti = 9,6718 €

- Salaire horaire minimum garanti aux travailleurs de minimum 19 ans et qui comptent une ancienneté d'au moins 6 mois au service de la Fabrique = 9,9285 €

- Salaire horaire minimum garanti aux travailleurs de minimum 20 ans et qui comptent une ancienneté d'au moins 12 mois au service de la Fabrique = 10,0425 €